COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS

PROCES-VERBAL N°2 DU 22 NOVEMBRE 2013

SAISON 2013/2014

Consultation par voie électronique

Membres de la Commission des Agents Sportifs ayant répondu :

- Gauthier MOREUIL – Président
- Joseph BRONDE
- Olivier GARCIA
- Serge ELOI
- Jean-Claude TREMINTIN
- Jean-Paul ALORO

L'ORDRE DU JOUR VISAIT A LA VALIDATION DES RESULTATS DE LA 1ère EPREUVE DE L'EXAMEN D'AGENT SPORTIF.

Deux candidats se sont présentés à la 1ère épreuve de l'examen d'agent sportif de la FFVB organisée le 4 Novembre 2013 à la Maison des Examens d'Ile de France à Arcueil par le CNOSF : M. Rajko JOKANOVIC et M. Tristan REAMOT.

Les notes, déterminées par le jury d'examen de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs, ont été transmises à la Commission :

- 9/20 pour M. JOKANOVIC
- 5/20 pour M. REAMOT

La note minimale étant fixée à 10/20, la Commission décide de leur refuser le bénéfice de la 1ère épreuve de l'examen.

Le Président,
Gauthier MOREUIL

Le Secrétaire de Séance,

Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 05/12/2013
Auteur : Gauthier MOREUIL